

LA FOUILLOUSE

BULLETIN MUNICIPAL

CONTACTS N°131 - MARS 2019



Carnaval

ARTICLE
P.24

**DANS LE VENT DES
PLUIES DE CONFETTIS !**



COMPRENDRE LE DOSSIER
P.17

déneigement !



Par M. le Maire,
Yves PARTRAT

En octobre et en janvier, deux épisodes neigeux violents ont déposé 20 à 30 cm de neige épaisse sur notre métropole. Les services municipaux ont participé activement à libérer les routes et les chemins ruraux pour permettre aux habitants leurs flux habituels. Tout ne fut pas parfait, mais la très grande majorité des feuillantins fut satisfaite de leur travail. Ce numéro de "Contact" revient justement sur la question de la viabilité hivernale, avec l'ambition d'en expliquer le fonctionnement en exposant les contraintes auxquelles cette mission peut être soumise, les objectifs que s'est fixé la commune en termes de déneigement, et les moyens qu'elle met en œuvre pour les atteindre.

Vous pourrez également en parcourant ces pages connaître l'état des finances communales ainsi que l'avancement des grands travaux de voirie.

Vous y verrez également de nombreuses photos des arbres de Noël des enfants et des seniors ainsi que de notre superbe marché de Noël.

Également des beaux souvenirs des vœux aux forces vives de la commune et au personnel.

Toutes les manifestations passées et à venir nécessitent un engagement constant du personnel technique et je tiens à leur rendre hommage pour le travail accompli.

S'en suivent quelques rappels de civilité sur l'interdiction de brûler les déchets et sur la propreté canine.

Enfin notons la nomination de notre ancien DST Emmanuel MOLIN au poste de responsable du pôle plaine à St Etienne Métropole à la place de Frédéric THOMAS qui a pris un poste de responsabilité importante à St Etienne Métropole. Merci à tous les deux.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Yves Partrat

1, rue de la Croix de Mission - Tél. 04 77 30 10 34 - Fax. 04 77 30 17 54
e-mail : mairie@lafouillouse.fr - www.lafouillouse.fr
Heures d'ouverture : Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 18h

La Fouillouse Contacts - n°131 Mars 2019 - Revue Municipale d'informations distribuée gratuitement.

Rédaction : Mairie de La Fouillouse.
Coordination - Réalisation : JLS Studio Print & Web - 04 77 55 05 42
Impression : Graphiprint - 04 77 36 45 88
Publicité : JLS Studio Print et Web - 04 77 55 05 42
Dépôt légal : Mars 2019

SOMMAIRE

TÉLÉTHON AU VILLAGE

p3



NOËL DES ANCIENS, & DES ENFANTS

p4 et 5



MARCHÉ DE NOËL

p6 et 7



VŒUX DU MAIRE

p8



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

p9

LES FINANCES COMMUNALES

p11 à 15

COMPRENDRE LE DÉNEIGEMENT

p17 à 21

DEUX CONCERTS

p22

CARNAVAL

p24





L'hommage à Johnny...

A ENFLAMMÉ LE TÉLÉTHON AU VILLAGE

Chaque année au village le Téléthon se fait en 2 temps. Ce sont les randonneurs au long cours qui ouvrent les festivités fin novembre.

La seconde partie du Téléthon a eu lieu cette année le 8 décembre. Ce fut tout d'abord la fameuse dictée de Didier Durand qui a réuni en mairie une dizaine de kamikazes de l'orthographe. Il a fallu se prendre la tête à 2 ou 3 fois pour tordre le cou à tous les pièges tendus par Didier.



Mais le grand moment de ce Téléthon 2018 a été l'hommage à Johnny Halliday, l'idole des jeunes, toutes générations confondues, salle Polyvalente.

Un spectacle riche en musique bien évidemment et jeux de lumière. Du grand art qui a plongé dans la frénésie tous les fans de la star, qui connaissent les chansons du taulier par cœur. Sur scène chanteur et musiciens ont fait un show que Johnny n'aurait pas renié ! Avec la musique que l'on aime ils ont mis le feu !

C'EST UN CHÈQUE DE PLUS DE 14 000€ QUI A ÉTÉ REMIS À L'AFM.

RUN & BIKE 2019



EN PISTE ET EN SELLE LE 1^{ER} JUIN !

Inscription sur : www.logicourse.fr

Cette nouvelle édition sportive mais aussi conviviale aura lieu cette année le 1er juin.

Les responsables de OMS, organisateurs de l'événement ont retenu 3 parcours roulants pour que chacun puisse se faire plaisir.

Le 6 km est dit "Familles". Parents, enfants sur leurs petits vélos, viendront donc prendre le départ rue de St Just, comme les grands !

Le 14 km est dit "Découverte". Il faudra puiser un peu plus au fond de ses réserves, physiques et mentales pour rejoindre la ligne d'arrivée.

Enfin le 20 km dit "Endurance" est sans doute réservé aux cracks qui vont cette année encore tenter de faire un chrono !

Départs (et arrivées) se feront devant la salle Polyvalente rue de St Just à partir de 14h30

L'association CHUKIDS 42 sera une nouvelle fois de la fête.



Repas de Noël festif

POUR LES ANCIENS



Chaque année, pour le repas de gala offert pour Noël aux anciens, la municipalité met les petits plats dans les grands.

En ce 19 décembre 2018 ces agapes festives ont encore fait le plein. Environ 200 Feuillantins et Feuillantines se sont retrouvés salle Polyvalente pour partager entre amis, entre voisins, ce traditionnel repas de Noël.

Mais au village il n'y a pas de bonnes tables s'il n'y a pas, aussi, un spectacle, de la musique, des chansons, que tout le monde ou presque peut reprendre tous en chœur.

Cette année, sur scène, c'est Carole Diot qui a eu le privilège, dans son répertoire de chansons françaises d'hier et d'aujourd'hui, de faire apprécier sa voix, mais aussi de faire chanter les convives. De beaux moments que chacun et chacune a apprécié...



4

104 COLIS DE NOËL OFFERTS AUX ANCIENS

Noël est un temps de fête, de partage.

À cette occasion, la municipalité n'oublie pas les anciens. Il y a ceux qui préfèrent aller salle Polyvalente et se retrouver autour d'une belle table pour le repas de gala avec spectacle. Il y a ceux qui préfèrent aller chercher leur colis de Noël au Point Rencontre.

Pour ce Noël 2018 ce sont 104 colis qui ont été offerts aux anciens du village par Jacqueline Just et Chantal Carton. Des spécialités des producteurs locaux, quelques papillotes et une bonne bouteille pour arroser les fêtes de fin d'année comme il se doit !





Les Pataouchnok's

ONT ANIMÉ LE NOËL DES ENFANTS

Les enfants, jeunes et un peu moins jeunes, se sont retrouvés salle Polyvalente pour le traditionnel spectacle de Noël.

Avant que le Père Noël leur offre à chacun et chacune un petit cadeau, tous et toutes ont suivi les Pataouchnok's, des extra-terrestres débarqués sur notre petite planète bleue, dans leur pérégrinations festive à travers le monde.

Ce spectacle, haut en couleur, associe merveilleusement musique et danses. Les enfants ont donc voyagé et retrouvé Baloo, la reine des neiges, le roi lion... autant de personnages connus qui ont enthousiasmé le jeune public.



Référencement



ENTREPRISES, COMMERCE, ARTISANS

Vous êtes installés sur la commune, dans quelque domaine que se soient, et vous souhaitez apparaître sur le site internet, vous devez faire une demande de référencement.

www.lafouillouse.fr

Onglet : Vie Quotidienne / Commerces et entreprises
Cliquer sur le lien : demande de référencement d'une entreprise sur le site internet.

Elections



Les inscriptions sur les listes électorales sont fixées jusqu'au 30 mars 2019.

En complément une permanence aura lieu le samedi 30 mars en mairie de 10h à 12h.

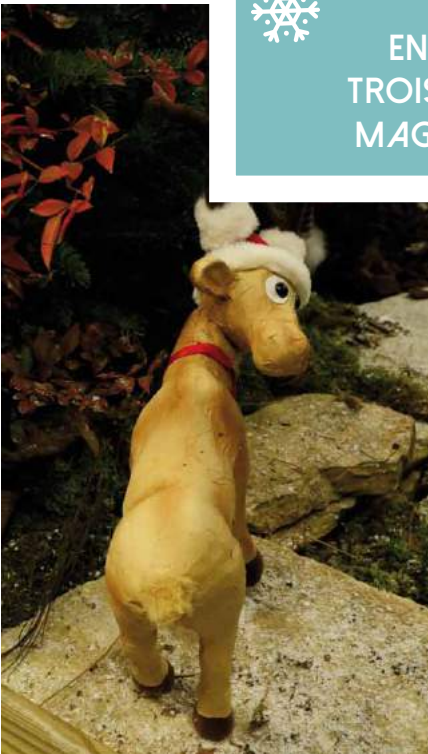
Pour toutes inscriptions vous devez vous munir d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et de la copie de votre carte d'identité recto-verso. Vous devez également compléter l'imprimé cerfa 1266*02 soit en le téléchargeant en cliquant sur le lien ci-dessous soit le compléter directement en mairie.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>



Marché de Noël 2018

ENCORE
TROIS JOURS
MAGIQUES !



Pour sa 6^e édition, le marché de Noël du village a réussi une nouvelle fois un sans faute.

Pendant trois jours, les 14-15 et 16 décembre il y a eu la foule dans cet univers magique concocté cette année encore avec talent par les Services Techniques Municipaux.





UNE CINQUANTAINE D'EXPOSANTS AVAIENT RÉPONDU À L'INVITATION DE VALÉRIE PICQ, L'ADJOINTE RESPONSABLE DE CET ÉVÉNEMENT QUI, RÉGULIÈREMENT PRÉSENTE DE NOUVEAUX EXPOSANTS.



Depuis les chalets en extérieur jusqu'aux allées dessinées dans le gymnase du Centre Socio-sportif en passant par le Jardin d'Hiver ce fut partout la fête.

Une fête en musique avec la fanfare du père Noël qui tout au long de ces trois jours de rêve a fait revivre les grands tubes de Noël !

Une fête aussi des papilles, les stands de dégustation d'huîtres, de foie gras et de vin chaud, n'ayant jamais vraiment désempé !





VOEUX DU MAIRE 2019 SERA L'ANNÉE DES INAUGURATIONS !

La traditionnelle cérémonie des vœux du maire aux forces vives du village est un moment attendu. Dans une ambiance certes sérieuse mais toujours pimentée d'humour, l'assistance découvre le bilan municipal de l'année écoulée mais aussi et surtout les grands projets, les lignes directrices de l'année en cours.

2019 sera donc la dernière année complète du mandat d'Yves Partrat et de son équipe actuelle. Au micro, devant un large parterre de collègues élus des environs, des représentants des forces économiques, militaires, religieuses et judiciaires, des présidents des nombreuses associations du village, le maire a donc confirmé sa décision de ne pas briguer un 3^e mandat.

Le bilan de l'année écoulée c'est donc la mise en route de nombreux chantiers : l'extension du Centre

socio-sportif avec le dojo tant attendu, la construction de la nouvelle mairie, le lancement des jardins du Malval tant attendus eux-aussi.

« 2019 sera l'année des inaugurations de toutes ces réalisations. Réalisations qui ont pu être menées sans passer par l'emprunt. Les finances de la commune sont saines ce qui nous permet, cette année encore, de ne pas augmenter les impôts locaux ».

2019 sera aussi l'arrivée de la fibre dans le village, l'arrivée de nouveaux Feuillantins dans les immeubles en accession à la propriété ou en locatif qui s'édifient à l'entrée du bourg.

« Le village bouge c'est une évidence, mais nous ferons en sorte qu'il garde son âme »

Deux personnalités ont rejoint le maire sur l'estrade : Jean-Claude Tissot, sénateur et Valérie Faure-Muntian,



la député de notre circonscription. Toutes deux ont présenté la vision par leur famille politique respective, de notre démocratie secouée par les manifestations et revendications d'une partie de notre société.

La cérémonie s'est achevée par la remise de la médaille de la ville par notre député à Thomas Vincent, futur médecin et champion de France universitaire de boxe anglaise.

VOEUX AU PERSONNEL MUNICIPAL LES DERNIERS DANS CES LOCAUX !



Comme chaque début d'année, le maire, quelques élus et le Directeur Général des Services accueillent en mairie l'ensemble du personnel municipal : administratif et technique. Les retraités sont également invités à cette petite cérémonie traditionnelle.

Ce 8 janvier 2018 chacun et chacune a apprécié les vœux de monsieur le maire qui s'est réjoui de l'exemplarité professionnelle, de la compétence de l'ensemble du personnel. Mais tous et toutes ont retenu aussi que ces vœux étaient les derniers dans ces locaux ; en 2019 la cérémonie se fera dans la nouvelle mairie.



Conseil Municipal des Enfants



LA SOLIDARITÉ D'ABORD !



par Valérie Picq

Le Conseil Municipal des Enfants s'est mis au travail et les projets sont nombreux !

Il a fallu faire le tri parmi toutes les idées des nouveaux et anciens petits conseillers. Pour cette année encore c'est le projet de la solidarité qui sera l'axe principal des actions qu'ils souhaitent mener sous différentes formes. Tout d'abord ils désirent reconduire les manifestations afin de récolter de l'argent :

LA CHASSE AUX OEUF DE PÂQUES

pour tous les petits feuillants avec une inscription de 2€ par enfant. L'argent récupéré sera partagé et reversé à part égale entre 2 associations : le comité de jumelage avec Soufouroulaye, cause qui reste chère aux petits élus, et la SPA. Les petits conseillers ont décidé à l'unanimité de venir en aide aux animaux. Nous avons à cette occasion, lors de notre dernière session de travail, invité Annie Planteblat, secrétaire générale bénévole de la SPA de St Etienne et résidant sur la commune, pour nous faire découvrir cette association et nous aiguiller sur les façons dont nous pourrions lui venir en aide.

Les conseillers souhaitent organiser une **"RÉCOLTE" DE MATÉRIEL AU PROFIT DE LA SPA** : couvertures, draps, serviettes, jouets pour chiens et chats, croquettes, paniers... Nous finalisons ce projet et nous vous tiendrons informés de ses modalités.

BAL OU SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE en juin/juillet, le choix n'est pas encore arrêté.

VIDE GRENIER DE MATÉRIEL ÉLECTRONIQUE. Nous sommes dans le questionnement afin de voir la faisabilité de ce projet.

Les enfants étant élus pour 2 ans, nous continuons également les projets de l'an dernier ! Il nous reste à peindre les

2 BOÎTES À LIVRES qui seront très prochainement installées et inaugurées dans le village.

Solidarité toujours. Les enfants souhaitent mettre en place un petit **CARRÉ DE JARDIN** quand ceux du Malval seront prêts, avec des herbes aromatiques et peut-être quelques légumes, en libre-service où chacun pourrait se servir si il est dans le besoin. Mais le projet ne sera pas finalisé durant cette année scolaire. Enfin, les petits conseillers participeront aux manifestations communales : 8 mai, 11 novembre, noce d'or...

Les projets sont effectivement nombreux et ambitieux. Nous vous informerons régulièrement de leur avancée et comptons sur vous pour répondre présent quand ils vous solliciteront.



402,60€ POUR LES ENFANTS DE SOUFUROULAYE

Dans leurs projets pour l'année, les jeunes élus privilégient leur aide aux enfants Maliens. Tout au long de l'année il organisent ou participent à des événements qui rapportent quelque euros. C'est le bol de riz à la cantine, la vente de livres au vide-grenier du Comité de Jumelage avec Soufouroulaye ; c'est le bal de fin d'année, la chasse aux œufs à Pâques. Cette année c'est donc une somme de 402,60€ qui a été remise à Pierre Chazelet le Président du Comité.





PLUS DE 1000 FEUILLANTINS ABONNÉS À ILLIWAP !

Lancée par la mairie en mars 2017 l'application pour smartphones «Illiwap» remporte un grand succès auprès des Feuillantins !

Dans le cadre du Plan Local de Sauvegarde, "Illiwap" est un outil efficace, puisque instantanément, le message posté par les services municipaux arrive sur le smartphone de la personne abonnée (gratuit). Aujourd'hui ce sont plus de 1000 abonnés "Illiwap" qui, depuis janvier 2019, reçoivent les informations ! Plusieurs associations Feuillantines ont aussi choisi ce moyen de communications envers leurs adhérents...

Illiwap l'application est à télécharger sur "Google Play" ou "App Store" puis insérer le code @42480. Pour la sérénité et la sécurité de tous, parlez-en autour de vous...

Maison de santé

TROIS INFIRMIÈRES AU NOUVEAU CABINET

Lentement la Maison de santé du village ouvre ses portes à de nouveaux professionnels. Le 15 mars ce sont trois jeunes infirmières qui ont pris possession de leur nouveau local, au 2^e étage de l'établissement.

Trois professionnelles, trois collègues, mais aussi trois amies qui ont déjà bourlingué dans le secteur, essentiellement en milieu hospitalier : aux urgences, à Firminy et Saint-Étienne.

Deux sont Feuillantines : Élodie Schmit et Lauren Poupeau, elles ont accueilli une des leurs : Céline Desigaud de La Talaudière.

Toutes trois aujourd'hui tiennent le même discours : si les urgences à l'hôpital c'est un environnement très formateur, c'est aussi, hélas aujourd'hui, un milieu difficile au sein duquel on a bien du mal à faire son travail correctement.

« Nous avons toutes envie de faire autre chose et la Maison de santé nous a semblé une belle opportunité. En partageant ce cabinet nous pourrions aussi partager nos connaissances, nos méthodes de travail. C'est très enrichissant ».

Le cabinet est donc ouvert tous les jours depuis le 15 mars. Il y a des permanences, dès 7h du matin, tenues à tour de rôle par ces trois infirmières.

« Le reste du temps, nous serons bien évidemment sur le terrain pour les soins à domicile ».

Cabinet d'infirmières ; Maison de santé. Rue Sainte Anne. 06 07 31 06 07



10

Je m'engage pour les autres.

Et vous ?

SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE
A votre écoute, à vos côtés, à votre secours

www.sd42.fr

sd42
SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE

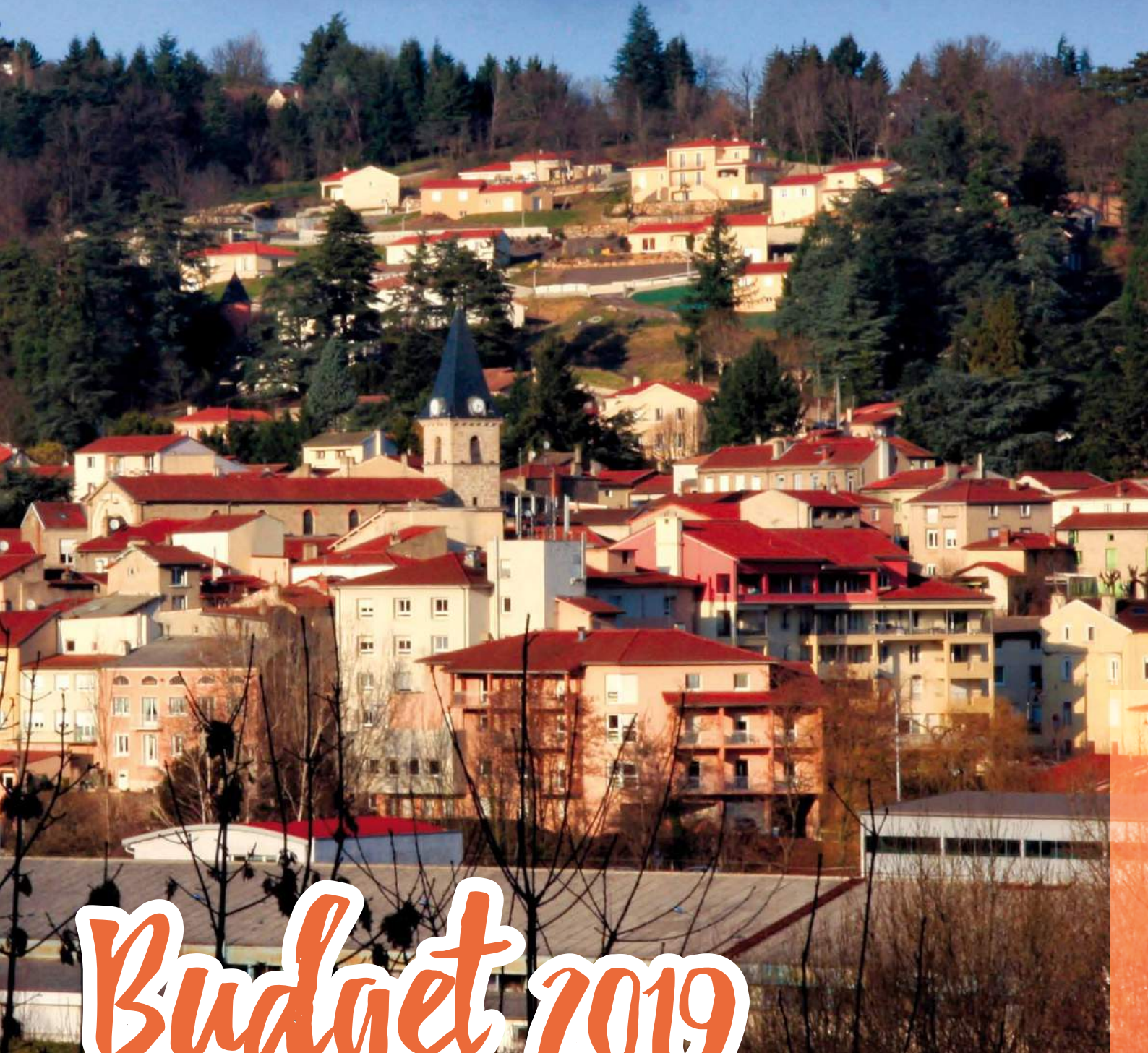
RÉUNION D'INITIATIVE LOIRE AU VILLAGE

Le 5 février, les membres du bureau de l'association "Initiative Loire", présidée par Antoine Francioso se sont retrouvés au Point Rencontre pour une réunion de travail.

Huit jeunes entreprises de La Fouillouse ont été accompagnées et financées au cours des trois dernières années. Des actions efficaces donc qui donnent ainsi du crédit au travail de tous les membres du bureau pour qui l'entrepreneur et le territoire sont au centre de leurs projet associatif.



Dossier Finances



Budget 2019

FONCTIONNEMENT - INVESTISSEMENTS



par Philippe Bonnefond

Voté en Conseil Municipal le 4 mars 2019 après le débat d'orientation budgétaire du 28 janvier 2019, ce budget primitif fixe les dépenses et les recettes annuelles de la commune. Il informe les Feuillantins

sur les finances de la collectivité qui permettent la gestion courante de l'année 2019 et les projets d'investissement.

Réparti en 2 sections de fonctionnement et investissement, la commune présente un budget maîtrisé au niveau des dépenses de fonctionnement et ambitieux sur les réalisations en matière d'investissement.

La gestion rigoureuse de son budget de fonctionnement lui permet de conserver une part importante de ses finances aux investissements sans recourir à l'emprunt (depuis l'année 2015)

Malgré une baisse constante des dotations de l'état depuis 2013, la commune a eu à cœur de ne pas augmenter les impôts locaux.

Finances 2019

LE BUDGET PRINCIPAL 2019 DE LA COMMUNE S'ÉLÈVE À 11 727 862 €, QUI SE COMPOSE DE 4 516 944 € DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET DE 7 210 918 € D'INVESTISSEMENT.



DÉPENSES

FONCTIONNEMENT



3 761 311 €

VIREMENT EN INVESTISSEMENT

755 633 €

400 000 €

SUBVENTIONS
ALLOUÉES AUX
ASSOCIATIONS
ET ENFANCE

Frais de personnel :

(39% du budget global) :
1 767 600 €

Charges de gestion

(28 % du budget global) :
1 265 511 €

Subventions allouées aux associations et enfance :

400 000 €

Autres charges courantes :

328 200 €

INVESTISSEMENT

7 210 918 €

Dépenses d'équipement

(11 % du budget global) : 800 257 €

De remboursements emprunt

(3.60 % du budget global) : 259 000 €

De chantiers

(en cours ou nouveaux, 78 % du budget global) :
5 626 566 €

Autres dépenses : 525 095 €

FONCTION



BUD

DE LA CO

11 727

INVESTIS

RECETTES



FONCTIONNEMENT

Report de résultat 2018 : 239 587 €
Impôts locaux : 2 141 000 €
Dotations de l'état : 225 400 €
Dotations SEM : 1 186 857 €
Autres Impôts et Taxes : 213 500 €
Autres ressources : 520 600 €
(Revenus des immeubles,
recettes financières,
produits des services....)

INVESTISSEMENT

Report de résultat 2018 : 4 687 494 €
Virement de la section fonction : 1 455 633 €
2018 : 700 000 €
2019 : 755 633 €
Dotation aux amortissements : 193 500 €
FCTVA : 200 000 €
Taxe aménagement : 150 000 €
Subventions : 524 291 €

TAUX D'IMPOSITION

	de 2013 à 2018	2019
Taxe d'habitation	9,27%	9,27%
Taxe foncière bâti	17,02%	17,02%
Taxe foncière non bâti	33,45%	33,45%

GET
COMMUNE

862 €

1 232 217 €

BAISSE DES
DOTATIONS
DE L'ÉTAT
DEPUIS 2013

DE DETTE NETTE
PAR HABITANT

560,37 €

Des investissements pour construire demain...

**DÉPENSES
D'ÉQUIPEMENT
ET FONCIER****800 257 €****Gros travaux, bâtiments et voirie****164 520 €****Achats terrains et bâtiments****347 230 €****Véhicules, matériels outillage et mobilier****288 507 €****CHANTIERS**

(Prévisionnels ou en cours de réalisation)

5 626 566 €**Construction Mairie et aménagement des abords****2 396 036 €****Extension Centre Socio Sportif,
création d'un dojo****974 635 €**

prévues en 2019



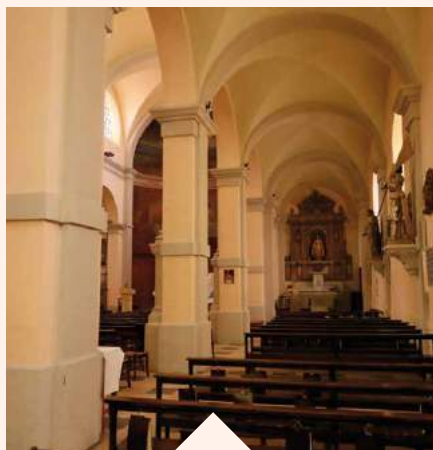
Construction vestiaire Foot
400 000 €



Marché signalétique et marquage au sol
169 080 €



Aménagement bords du Malval, création de jardins partagés
623 443 €



Chauffage église
125 000 €



Enfouissement réseaux électriques avenue Jean Faure
255 185 €



Agrandissement et réaménagement Crèche
217 623 €



Rénovation thermique centre Socio Sportif
200 000 €



Éclairage foot, éclairage public et travaux divers
265 564 €



Plus de 60 ans d'innovation dans les services d'accompagnement à domicile sur le territoire ligérien.

S'adapter à chaque étape de la vie nécessite parfois d'être soutenu, c'est pourquoi notre association AIMV propose des services d'accompagnement, d'aide et de soins à la personne auprès de tout public : personnes en situation de fragilité (par l'âge, la maladie, le handicap), les enfants et les particuliers.

Notre métier :

- **Faciliter votre vie quotidienne** : aide à la personne, services à domicile : entretien du logement, garde d'enfants à domicile, service d'accompagnement véhiculé
- **Assurer vos soins** : soins infirmiers à domicile ou dans nos centres de soins infirmiers
- **Garantir votre sécurité** : pour vivre chez soi en toute sécurité en bénéficiant de la Téléassistance
- **Maintenir un lien social** : programme de rencontres pour s'épanouir et rompre l'isolement

Nos expertises :

- **Une équipe spécialisée Handicap** : pour prendre en charge tout type de Handicap : moteur, mental ou physique, de l'enfant à l'adulte
- **Une filière Alzheimer** pour les personnes diagnostiquées ou souffrant de troubles apparentés : avec une équipe spécialisée pour améliorer la vie des patients et un accueil de jour pour accueillir les malades et offrir du répit aux aidants.

Une interlocutrice privilégiée à votre écoute :

Christelle ZEDDA, Responsable de secteur

A votre disposition lors de ses permanences : tous les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis du mois, de 8h30 à 11h00 au Point Rencontre Angle Place de l'église à La Fouillouse

Ou à l'agence d'Andrézieux : 2, rue Emile Reymond
Aimv-andrezieux@aimv.org



AIMV recrute :

Vous aimez prendre soin des autres ?
Vous recherchez un métier porteur de sens ?

Rejoignez notre équipe d'intervenant(e)s à domicile

Plus d'informations sur nos offres :
www.aimv.org/espace-emploi/offres/

Focus sur notre Service d'accompagnement véhiculé :

Une appréhension à sortir seul ?
Des difficultés pour vous déplacer ?
Votre entourage pas toujours disponible ?

Nous facilitons vos déplacements avec des accompagnants et des véhicules adaptés notamment pour les personnes à mobilité réduite.

CONTACTEZ-NOUS
04 77 43 26 26

de 7h30 à 19h00
du lundi au vendredi


SIÈGE SOCIAL
30, rue de la Résistance
CS 80151
42004 Saint-Etienne Cedex 1

Mail : aimv@aimv.org

RETROUVEZ NOTRE ACTUALITÉ

www.aimv.org

 AIMV42

 aimvaidesetsoins



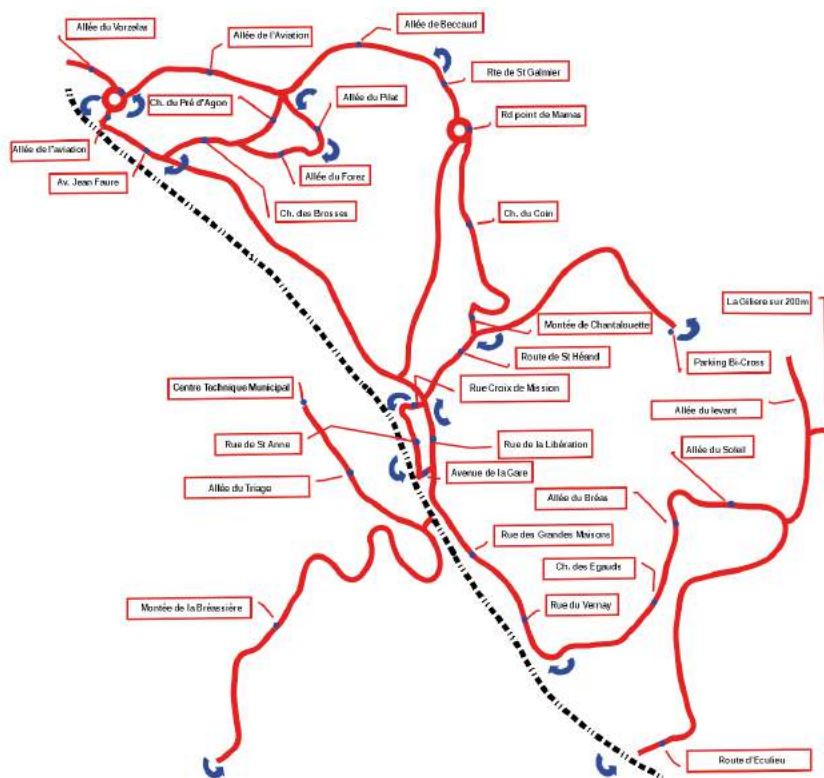
COMPRENDRE LE d'enneigement !



L'approche de l'hiver se traduit notamment, du point de vue des services techniques de La Fouillouse, par une surveillance très assidue des prévisions météorologiques. L'enjeu : ne pas être surpris par les premières chutes de neige, dont le caractère parfois inopiné s'est rappelé à nous fin octobre.

Dès lors que les températures avoisinent 0 °C, la veille s'organise jour et nuit, et des salages préventifs sont réalisés en soirée ou tôt le matin si les conditions sont favorables. Une équipe d'astreinte composée de trois agents des services techniques et du responsable de ce service, M. Di Salvio, est toujours prête à être déployée dans la demi-heure si nécessaire. Elle est en outre joignable à tout moment par les services de secours.

Le service d'astreinte déneigement de la commune est ainsi rarement pris en défaut et son intervention peut débiter à toute heure.



L'ordre dans lequel la commune choisit de dégager les voies est parfois mal compris, et mal accepté, par certains Feuillantins.

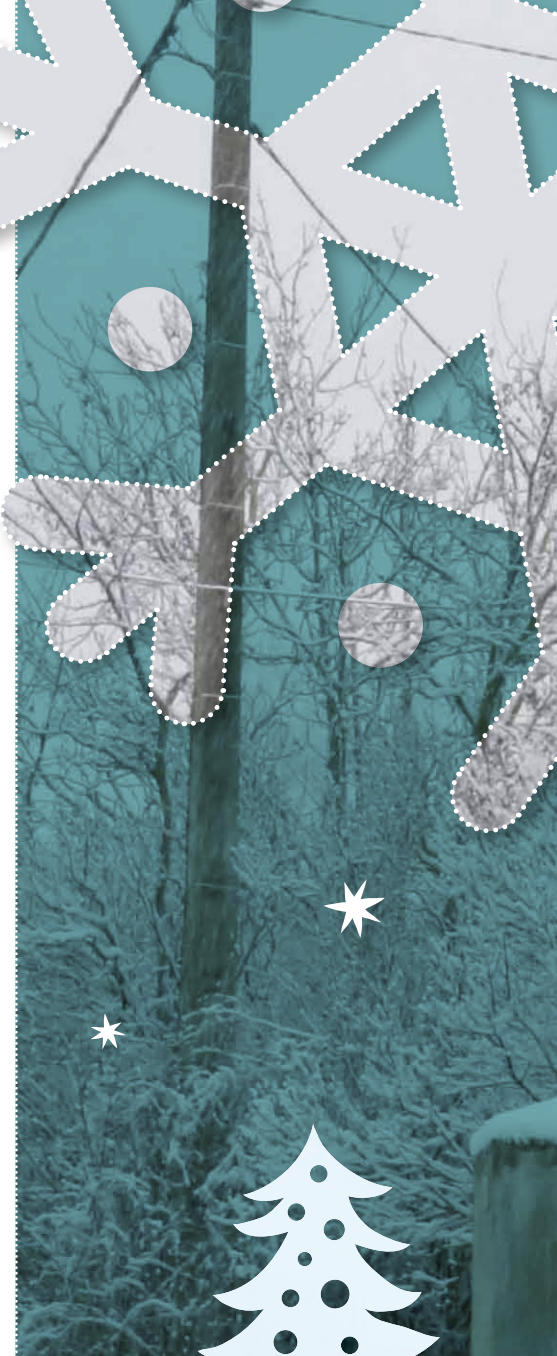
Les services communaux ont pour instruction d'intervenir en priorité sur les axes les plus fréquentés, d'une part, et sur certaines voies connues pour présenter une dangerosité particulière par temps de neige. L'objectif est de maintenir ces voies circulables 24h/24, 7 jours par semaine, avec comme préoccupation de permettre aux services de secours d'accéder rapidement au plus près de leur lieu d'intervention sur l'ensemble du territoire, ou de circuler d'une commune à l'autre.

Si les autres voies ne sont pas négligées pour autant, le niveau de service y est forcément en retrait par rapport à celui des axes prioritaires. Le dégagement de voies secondaires n'aurait d'ailleurs aucun intérêt si celles-ci conduisaient leurs riverains sur des routes impraticables ou dangereuses.

D'autre part, l'ordre de déneigement des voies dépend beaucoup de la disponibilité du véhicule adapté à cette voie (voir encadré). Il peut parfois sembler injuste de voir le camion de la commune dégager une route sans pénétrer dans un lotissement ou hameau attenant ; mais les véhicules lourds ne sont pas en mesure d'intervenir efficacement sur les petites voies et il faut donc attendre qu'un tracteur plus léger équipé d'une étrave articulée, et occupé ailleurs, puisse s'y rendre.

Une fois la tournée de déneigement entamée, il faudra en moyenne 14 heures pour que l'ensemble des voies de la commune soit dégagé. Lors d'importants événements neigeux, plusieurs tournées seront nécessaires dans la journée pour maintenir de bonnes conditions de circulation. Une attention particulière est portée aux attentes des automobilistes en début de journée et fin d'après-midi, heures des déplacements domicile-travail.

Les interventions de viabilité hivernale sont loin d'être une mission réservée aux communes : les services de l'Etat se chargent du déneigement de l'autoroute, et ceux du Département des routes départementales : les routes de Saint-Héand, de Saint-Galmier, de la Réjailière, de Saint-Genest-L'Erpt, du Chasseur ou encore la RD 1082 bénéficient, dans leurs parties hors agglomération, des moyens techniques et humains importants de ces autorités.





DU BON USAGE DU SEL

L'utilisation du sel (chlorure de sodium) par temps froid sur la voirie pour empêcher la formation de verglas est un procédé bien connu, mais qui ne se justifie que dans certains cas précis.

Tout d'abord, le sel n'est efficace que sur les voies en enrobé ; il n'aura aucun effet sur un chemin en terre. L'épandage de sel ne produit en outre ses effets que grâce au passage des véhicules qui vont le disperser et le brasser. Ainsi, il ne sert pas à grand-chose de répandre du sel sur une petite voie peu fréquentée.

Mais l'usage du sel est avant tout affaire de température : il ne produira aucun effet en dessous de -5°C , température en deçà de laquelle il faudrait le remplacer par un mélange de saumure et de sel (comme le font les services départementaux sur leurs routes) qui reste efficace jusqu'à -10°C .

En outre, le rôle du sel n'est que préventif et l'utiliser sur du verglas déjà formé est inefficace.

Les services communaux utilisent donc le sel uniquement sur les grands axes, pour prévenir la formation de verglas ou en anticipation ou au début d'évènements neigeux pour limiter le durcissement de la neige, qu'il sera ensuite plus facile de dégager. La circulation des véhicules sur ces grands axes salés contribue ensuite à répandre du sel sur d'autres voies.

Cet usage parcimonieux représente tout de même 40 tonnes par an pour la commune de La Fouillouse.

Il faut souligner que l'emploi intensif du sel n'est pas anodin pour l'environnement. Il a été constaté de longue date qu'il est à l'origine de pollution des eaux de surface (rivières, lacs), et qu'il peut dans certains cas contaminer les nappes phréatiques. Par ailleurs, en plus de dégrader certaines pièces de véhicules, il peut entraîner la corrosion des ferraillements de certains ouvrages routiers (ponts...). Les alternatives au sel (sable, pouzzolane) présentent quant à elles d'autres inconvénients majeurs (salissure des voies et trottoirs, obstruction des réseaux) qui conduisent à éviter leur emploi.

En matière de viabilité hivernale comme en matière culinaire, le sel doit donc être utilisé avec modération !





COMPRENDRE LE *déneigement...*



Si le matériel de déneigement de notre commune est évidemment plus modeste, La Fouillouse n'a clairement pas à rougir de son niveau d'équipement en comparaison de communes similaires, assure le responsable des services techniques Ludovic Di-Salvio qui a longtemps travaillé en haute montagne et acquis une précieuse expérience de ces interventions complexes.

« Bien sûr à chaque opération de déneigement, il peut y avoir des réclamations quant au fait que telle ou telle voie secondaire n'est pas déneigée assez tôt. On peut

toujours s'améliorer, mais il faut aussi comprendre que ces interventions ont lieu dans des conditions parfois très difficiles, qu'il existe un ordre de priorité logique et des contraintes qui s'imposent à nos agents ». Dangers de la conduite sur neige, parfois en pleine nuit avec une visibilité réduite, trajets nécessaires pour recharger les véhicules en sel, véhicules particuliers immobilisés sur la chaussée sont autant de facteurs qui compliquent et retardent le passage des véhicules de la commune.»



LE BON OUTIL POUR LA BONNE SITUATION

Notre commune dispose de trois véhicules susceptibles de réaliser le déneigement, c'est-à-dire susceptibles d'être équipés d'une lame et/ou de matériel de salage :

- Un camion Iveco 16 tonnes, qui peut accueillir une saleuse et une lame biaise orientable de 3,20 mètres de large, qui sert à ouvrir les voies ; la lame biaise, d'un seul tenant, dirige la neige raclée sur la chaussée vers l'un ou l'autre des bas-côtés. La benne de ce camion permet l'emport de grandes quantités de sel.
- Un tracteur New Holland de 9,5 tonnes, qui peut porter un épandeur à sel une étrave articulée de 3,20 mètres de large. L'étrave articulée, en forme de « V », est efficace pour déplacer la neige vers un endroit précis en évitant de l'accumuler sur les bas-côtés.
- Un tracteur John Deere de 3 tonnes qui peut porter une lame biaise orientable ou une étrave et un semoir à sel

Ces équipements jouent des rôles parfaitement complémentaires au regard des spécificités du territoire. Ainsi les véhicules les plus imposants ne sont pas en mesure de manœuvrer dans les voies étroites de certains hameaux, lotissements, ou dans le cœur du village : le déneigement de ces rues sera confié à des tracteurs moins volumineux, plus maniables, dont les lames peuvent être orientées selon la configuration des lieux pour éviter de concentrer la neige dans des endroits gênants.

A l'inverse, le déneigement de grandes artères serait inefficace s'il était réalisé avec des lames de faible largeur.

Mais cette complémentarité est aussi une source de complexité : il est nécessaire de planifier le passage successif de plusieurs véhicules différents dans certains quartiers et hameaux du village pour que ceux-ci soient entièrement déneigés.

« À cet égard, toutes les communes sont logées à la même enseigne », ajoute M. Di-Salvio, « et il faut constater au vu d'évènements récents que le déneigement a été réactif et efficace à La Fouillouse ». L'une des principales difficultés qui restent à vaincre tient à la nature des chutes de neige observées ces dernières années. « Au lieu de longs épisodes neigeux prévisibles et d'intensité moyenne, il semble désormais que nous devions faire face à des chutes de neige soudaines, brèves mais intenses qui prennent les automobilistes et services de voirie au

dépourvu. La meilleure solution pour les particuliers est de veiller à équiper leur véhicule avec des pneus neige dès la mi-octobre. Nous devons en effet constater que lorsque nous intervenons pour aider un véhicule en difficulté, dans 100 % des cas il est équipé de pneus classiques ».

Une préconisation qui n'a rien d'excessif si l'on tient compte du fait que le territoire de La Fouillouse est officiellement classé en zone "montagne".

"SAXY" FAIT SON CINÉMA LE 31 MARS

Joseph Di Biasio est de retour au village. Installé depuis 2004 à La Ciotat, le fondateur du groupe Saxy revient avec ses amis André Bonnefois et Nicole Ruault, et sans doute Maxime Monteil, pour un concert exceptionnel le 31 mars à 16h à La Feuillantine.

Au programme des musiques de films en direct avec simultanément des séquences projetées sur grand écran.

«Avec Nicole nous avons cherché des films qui nous plaisent et dont les images peuvent coller en arrière plan à notre interprétation musicale».

«J'ai eu un coup de cœur pour "Les temps modernes" de Charlot et nous souhaitons aussi honorer Michel Legrand ; nous avons choisi "Été42". Mais nous proposons une large programmation qui satisfera mélomanes et cinéphiles».

Effectivement avec "Les vacances de Mr Hulot", "Le 3^e homme", "Out of Africa", "Titanic", "Le Pirate des Caraïbes", "Le train sifflera 3 fois", "La fièvre du samedi soir", "Jean de Fleurette"... on en prendra plein les yeux sur grand écran. Et nos oreilles en réclameront sans doute encore !

« Nous terminerons avec Sydney Bechet et un méga beauf ! »

Concert à la Feuillantine
le 31 mars - 16h
Tarifs : 5€



Deux concerts
À L’AFFICHE CE PRINTEMPS

LA MUSIQUE VA INVESTIR LE VILLAGE CE PRINTEMPS AVEC DEUX CONCERTS QUI DEVRAIENT ENCHANTER LE PUBLIC FEUILLANTIN. FIN MARS "SAXY FAIT SON CINÉMA" ET EN AVRIL "HOMMAGE AUX SHADOWS ET À CLIFF RICHARD"



HOMMAGE AUX SHADOWS ET À CLIFF RICHARD LE 13 AVRIL

C'est à un concert exceptionnel que vous convie la mairie de La Fouillouse le samedi 13 avril.

Sur scène : le chanteur Ricky Norton et "Guitar Express" en présence de la guest star Brian Licorice Locking,

ex-bassiste des Shadows ! Groupe mythique des années 60, des virtuoses de la guitare électrique.

« Les principaux précurseurs d'un phénomène musical universel. »

C'est ainsi que le dictionnaire de sa très gracieuse Majesté définit Les Shadows qui demeurent une

référence en matière de son de guitare électrique. Premier groupe de rock européen en 1958, d'abord en accompagnant Cliff Richard, puis par eux-mêmes, ils accumulent les succès internationaux dès le début de leur carrière, avec des titres généralement instrumentaux.

Aujourd'hui les fans d'hier ont tous dans la tête quelques mesures éternelles "d'Apache" signé Jerry Lordan en 1960.

Les Shadows sont aussi les premiers à associer dans leurs enregistrements des guitares électriques et un

orchestre symphonique, grâce notamment à Norrie Paramor.

PLONGER UNE SOIRÉE DANS L'UNIVERS MYTHIQUE DES SHADOWS

Sur scène, salle Polyvalente ce 13 avril, Ricky Norton et « Guitar Express » feront revivre cette fabuleuse page musicale.

Ricky Norton, crooner, chanteur de rock'n'roll, de blues, mais aussi de gospel a fortement été inspiré par les années 50-60. Ses références : Elvis Presley mais aussi Cliff Richard and The Shadows.

"Guitar Express" fondé en 1980 par Patrice Bastien et Daniel Lavollee est souvent "LE" groupe attiré du Fans club Français des Amis de Cliff Richard and the Shadows. L'équipement qu'utilise le groupe est spécifique en vue de ne reproduire que le mythique son de Hank Marvin et de ses copains de la première période des Shadows.

Concert salle Polyvalente
le 13 avril - 20h30
Tarifs : prévente à la mairie : 15€
Sur place : 18€

BIENVENUE

OCTOBRE 2018

Tom DÉGARDIN 26 oct

NOVEMBRE 2018

Adam PIQUERES 6 nov

Hugo CHAZAL 10 nov

Garance RICHARD 29 nov

DÉCEMBRE 2018

Jade PORTE 3 déc

Lise MARGERIT 13 déc

Eleonore CARROT 27 déc

JANVIER 2019

Lucas COUDERT 3 janv

Agathe TANSENS 13 janv

Elise GRIZ 17 janv

Daphné MONIER LAFONT 18 janv

Lila MOULLET PERRAS 18 janv

Sandro GAGNIEUX 19 janv

Lilou RENDLA 21 janv

Tobias LEMAIRE 23 janv

Kélya OLLIER 31 janv

FÉVRIER 2019

Hanna LESSIRE 1 févr

Jad BEN AYED 8 févr

Robin PERRIN 13 févr

Lily THIOILLIERE 14 févr

DEUX RAPPELS

POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !



Les propriétaires d'animaux sont responsables de leurs déjections sur la voie publique. Des sacs plastiques sont mis ici et là à leur disposition dans le village !



L'écobuage, le brûlage des végétaux, est formellement interdit sur l'ensemble du territoire communal !

AU REVOIR

OCTOBRE 2018

Bernardette HUMBERT 18 oct
épouse PIGNOL

NOVEMBRE 2018

Raymonde GAUTHIER 8 nov

Daniel ALLIBERT 11 nov

Danielle BERTOLINO 19 nov

Marie VINSON 25 nov

René JACOUD 30 nov

DÉCEMBRE 2018

Francisque CAIRE 8 déc

Léontine MEYNARD 13 déc

veuve TARDY 14 déc

Jean-Charles JUBERT 16 déc

Huguette PETIT 18 déc

veuve DUMAS 19 déc

Yvonne DUBŒUF 19 déc

veuve SEGUIN 20 déc

Geneviève ARTHAUD 20 déc

épouse MITTON

JANVIER 2019

Francise BATTELIER 3 janv

veuve CROUZET

Anna ROUCHOUZE 7 janv

veuve VERNE

Josette RIGAUDON 11 janv

veuve CLAIRET 15 janv

Marinette BASSON 17 janv

Mathilde BOEHM 17 janv

veuve GILBERT

Rosine BORDET 27 janv

veuve BICHELONNE

Marie DEPRAS 31 janv

veuve RIBOULET

FÉVRIER 2019

Marguerite MOURIER 5 févr

veuve CIBRARIO

Marcelle SURREL 7 févr

veuve ROLLY

Marie BAYARD 12 févr

épouse BROSSARD

Marie JURINE 18 févr

veuve HOFFMANN

Freddy SAFAR 18 févr

Jean PASCAL 23 févr

Catherine 25 févr

épouse PESSIN

FÉLICITATIONS

JANVIER 2019

Nina LADENT 5 janv
& Anthony LARIEPE

Agenda

MARS 2019

31 - Vide commode du Baby-Club
Salle Polyvalente

31 - Concert Saxy fait son cinéma
La Feuillantine

AVRIL 2019

5 - AG Comité de jumelage
avec Soufouroulaye
La Feuillantine

12 - AG La Fouillouse protégée
La Feuillantine

13 - Concert Hommage
aux Shadows
Salle Polyvalente

MAI 2019

4 - Défis familles
des Écus des P'tits Feuillantins
Les Cèdres

12 - Cérémonie Noces Or
salle de La Feuillantine

18 - Concert Union musicale
salle Polyvalente

26 - Elections européennes

JUIN 2019

1er - Run&Bike de l'OMS
rue de St Just

15-16 - Tournoi de volley
Centre socio-sportif

22 - Gala de gym des enfants
salle Polyvalente

22 - Gala de boxe
de l'Uppercut Feuillantins
Centre socio-sportif

28 - Fête d'été, écoles Publiques
Les Écus des P'tits Feuillantins
parc des Cèdres

29 - Fête d'été,
école de Bel Air
parc de l'école

CARNAVAL

DANS LE VENT

MERCREDI 6 MARS....

le vent soufflait fort sur le village,
un vent frais sous un ciel bien gris !

Mais il en aurait fallu beaucoup plus pour décourager
les jeunes tigres, panthères, lions ; les cow-boys
et les petits indiennes, Zorro et les méchants, les pirates,
les spidermans et toutes les jolies princesses
dans leurs belles robes multicolores.

Les enfants, les parents et les grands parents étaient
sur le parking du stade, à 14h, pour ce Carnaval municipal 2019.
Et c'est au rythme de la fanfare "Les Comancheros" que le cortège
s'est élancé en direction de la salle Polyvalente.

Les pluies de confettis ont virevolté tout au long du parcours.

À l'arrivée, la fête n'était pas finie pour autant.
Sur scène Jamel, de la compagnie Méga Môme,
tout beau dans son costume rose,
s'est chargé de mettre l'ambiance et de faire danser
tout ce petit monde grîmé
et joliment déguisé !

